



**Des accusations semblent être portées sur le directeur général de la caisse nationale de la prévoyance sociale(CNPS) d'avoir abusivement limogé le magistrat Salomon Mengang qui était le directeur des affaires juridiques et du contentieux dans la même structure. Une correspondance signée du 16 septembre semble remettre les choses au clair.**

En effet, une note, semble-t-il signée du ministre d'Etat, secrétaire général de la présidence de la République (SG/PR) datée du 16 septembre 2020 et ayant fuité dans les réseaux sociaux, somme le directeur général de la CNPS de réintégrer dans ses fonctions : « J'ai l'honneur de vous répercuter les hautes directives du chef de l'Etat, vous prescrivant de maintenir le susnommé dans les effectifs de la Caisse nationale de prévoyance sociale, l'intéressé y ayant été détaché par un décret présidentiel qu'une décision de votre part ne saurait modifier ». Selon des informations, son limogeage a été acté depuis le jour où l'amitié entre les hommes s'est détériorée. A l'origine de la querelle, le refus de Salomon Mengang de valider « des actes peu orthodoxes ». rien n'est moins sûr pour cette information qui semble-t-il a fuité et dont la teneur n'est pas encore officielle.